

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

1/9
Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom commercial SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE
Code du produit (UVP) 84934135
Numéro de la FDS 102000031495
No. d'Enregistrement PCP 29975

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Fongicide
Restrictions d'utilisation Voir l'etiquette pour les restrictions.

Information sur le fournisseur

Fournisseur Bayer CropScience Inc
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE
Calgary, Alberta T2C 3G3
Canada
Service responsable E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Numéro de téléphone d'appel d'urgence (24 heures et 7 jours) 1-800-334-7577

Numéro de téléphone pour des informations sur le produit 1-888-283-6847

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Cette matière n'est pas dangereuse selon les critères de la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux.

Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Pyriméthanil	53112-28-0	37.4
Lignin, alkali, reaction products with formaldehyde and sodium bisulfite	68512-35-6	4.0



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

2/9

Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

Description des premiers secours

Conseils généraux	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
Inhalation	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec la peau	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Contact avec les yeux	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
Ingestion	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes Aucun symptôme connu ou attendu.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

Appropriés Eau pulvérisée, Dioxyde de carbone (CO₂), Mousse, Sable

Inappropriés Jet d'eau à grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange En cas d'incendie, il peut y avoir dégagement de : Cyanure d'hydrogène (acide cyanhydrique), Oxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO₂), Oxydes d'azote (NO_x)

Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

3/9
Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

Information supplémentaire	Limiter l'épandage des fluides d'extinction. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Point d'éclair	> 100 °C Matière chauffée à 100°C – pas de point d'éclair à l'état liquide.
Température d'auto-inflammabilité	455 °C / 851 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.14

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Eviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Récupérer le produit dans un emballage correctement étiqueté et bien fermé. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement.

Conseils supplémentaires Utiliser un équipement de protection individuelle. En cas de déversement accidentel, empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

Référence à d'autres rubriques Informations concernant la manipulation, voir section 7.
Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

Mesures d'hygiène Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

4/9
Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Stocker dans le conteneur original et hors de la portée des enfants, de préférence dans un endroit de stockage fermé. Éviter une exposition directe au soleil. Protéger du gel.

Précautions pour le stockage en commun Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Pyriméthanil	53112-28-0	5.6 mg/m3 (TWA)		OES BCS*

*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

Protection respiratoire Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

Protection des mains Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

Protection des yeux Lunettes de protection chimique

Protection de la peau et du corps Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

Mesures générales de protection Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect beige

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

5/9

Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

Etat physique	suspension
Odeur	pratiquement inodore
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	6.0 - 8.0 à 100 % (23 °C)
Pression de vapeur	Donnée non disponible
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Densité	env. 1.07 g/cm ³ à 20 °C
Taux d'évaporation	Donnée non disponible
Point d'ébullition	Donnée non disponible
Point de fusion / congélation	Donnée non disponible
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Non applicable
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non applicable
Viscosité	50 - 120 mPa.s à 20 °C Gradient de vitesse 100 /s
Point d'éclair	> 100 °C Matière chauffée à 100°C – pas de point d'éclair à l'état liquide.
Température d'auto-inflammabilité	455 °C / 851 °F
Limite d'explosivité, inférieure	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	Donnée non disponible
Explosivité	Non explosif Règlement (CE) n° 440/2008, annexe, A.14
Autres informations	Pas d'information supplémentaire disponible liée à la sécurité.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité

Décomposition thermique	Donnée non disponible
Stabilité chimique	Stable dans les conditions recommandées de stockage.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
10200031495

6/9

Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses si les recommandations de stockage et de manipulation sont respectées.
Conditions à éviter	Températures extrêmes et lumière du soleil directe. du gel
Matières incompatibles	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec les yeux, Ingestion

Effets immédiats

Œil Provoque une irritation des yeux.

Peau Nocif en cas d'absorption par la peau. Irritant pour la peau.

Inhalation Nocif par inhalation.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë par voie orale DL50 (Rat) > 5,000 mg/kg
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité aiguë par inhalation CL50 (Rat) > 1.26 mg/l
Durée d'exposition: 4 h
Concentration atmosphérique maximale atteinte.
Aucun décès
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Toxicité cutanée aiguë DL50 (Rat) > 4,000 mg/kg
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Corrosion cutanée/irritation cutanée Faiblement irritant - marquage non obligatoire. (Lapin)
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Pas d'irritation des yeux (Lapin)
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Peau: Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)
OCDE Ligne Directrice 406, Test de Buehler
Le test a été réalisé avec une formulation similaire.

Evaluation de la toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Pyriméthanil : Aucun organe cible n'a été identifié et aucun effet indésirable n'a été observé dans les tests de toxicité subchronique.

Evaluation de la mutagénèse

Pyriméthanil : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagénèse.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

7/9

Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

Evaluation de la cancérogénicité

Pyriméthanol : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez la souris. Pyriméthanol : Cette substance a provoqué une incidence accrue des tumeurs à fortes doses chez les rats de(s) organe(s) suivant(s) : Thyroïde. Le mécanisme qui déclenche des tumeurs chez les rongeurs ainsi que le type de tumeurs observées, ne sont pas applicables à l'homme.

ACGIH

Aucun(e).

NTP

Aucun(e).

IARC

Aucun(e).

OSHA

Aucun(e).

Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Pyriméthanol : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat.

Evaluation de la toxicité pour le développement

Pyriméthanol : Cette substance n'a pas provoqué de toxicité développementale chez le rat et le lapin.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité pour les poissons	CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 53 mg/l Durée d'exposition: 96 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité pour les invertébrés aquatiques	CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 10.4 mg/l Durée d'exposition: 48 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Toxicité des plantes aquatiques	CI50 (Pseudokirchneriella subcapitata (Algue verte)) 16 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h Le test a été réalisé avec une formulation similaire.
Biodégradabilité	Pyriméthanol: Pas rapidement biodégradable
Koc	Pyriméthanol: Koc: 301
Bioaccumulation	Pyriméthanol: Ne montre pas de bioaccumulation.
Mobilité dans le sol	Pyriméthanol: Modérément mobile dans le sol

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
10200031495

8/9

Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

Information écologique supplémentaire	Pas d'autre effet à signaler.
Précautions pour la protection de l'environnement	<p>Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines.</p> <p>Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement.</p> <p>La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques.</p> <p>Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette.</p>

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Produit	Suivre les instructions sur l'étiquette du récipient pour l'élimination des déchets générés lors de l'usage selon les prescriptions. Éliminer en se conformant à tous les règlements locaux, nationaux/provinciaux et fédéraux.
Emballages contaminés	Récipients à rincer 3 fois. Perforer le récipient pour éviter la réutilisation. Éliminer les containers vides dans un site d'enfouissement sanitaire ou par incinération, ou, si autorisé par des états/provinces et autorités locales, par combustion. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Cet article n'est pas classé comme matière dangereuse au sens des réglementations pour le transport national et international.

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

No. d'Enregistrement PCP 29975

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



SCALA® SC GREENHOUSE FUNGICIDE

Version 1.0 / CDN
102000031495

9/9
Date de révision: 09/07/2018
Date d'impression: 09/10/2018

CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérogènes
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
TDG	Transport des Marchandises Dangereuses
TWA	Valeur limite de moyenne d'exposition
UN	Nations Unies
OMS	Organisation mondiale de la Santé

NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2 Inflammabilité - 0 Instabilité - 0 Autre - aucun(e)

HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2 Inflammabilité - 0 Danger Physique - 0 PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

Objet de la révision: Nouvelle Fiche de Données de Sécurité liée à une renumérotation.

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

Date de révision: 09/07/2018

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.